

# Assemblée générale

Nevers, 3 et 4 juillet 1984

Trois thèmes principaux ont mobilisé l'assemblée générale de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, tenue à Nevers les 3 et 4 juillet 1984 :

- l'action laïque,
- l'action en direction de la jeunesse,
- la Ligue dans le développement économique, social et culturel.

La laïcité, tout d'abord. Bien sûr, la laïcité de l'institution scolaire après les résultats du vote parlementaire sur le projet de loi « Savary » fut au cœur du débat. Celui-ci pourtant ne s'est pas restreint aux limites de la question scolaire, car si celle-ci sert de terrain au débat actuel, c'est que chacun mesure son importance dans les choix de société. Choisir l'école laïque, c'est faire un choix de société. C'est pourquoi la Ligue a décidé de reprendre l'initiative du débat idéologique contre la dénaturation des mots et la perversion systématique des valeurs républicaines entreprises par la droite et l'extrême-droite. L'organisation des universités pour tous, la multiplication des cercles laïques, notamment, en seront les outils.

L'action en direction de la jeunesse, ensuite. La Ligue entend s'investir pleinement, tant au niveau de l'école dont la rénovation passe aussi par la réussite de l'ouverture — tâche primordiale pour un mouvement complémentaire du Service public d'éducation — mais aussi au sein de tous les appareils qui construisent l'avenir de la jeunesse, dans son travail, dans ses loisirs, et en particulier dans la coopération internationale dans le cadre de l'« année internationale de la jeunesse ».

Troisième grand thème enfin, la Ligue dans l'économie sociale. Pour être indépendant politiquement, il faut être indépendant économiquement : c'est l'objectif que vise, pour elle-même, la Ligue. Mais elle entend sur-

PHOTOS MARC SEBILLE



tout, en tant qu'entreprise de production et de diffusion de biens et de services éducatifs et culturels, contribuer comme partenaire majeur au développement économique social et culturel du pays.

Ce programme de travail s'est ouvert sur l'avenir avec le développement et l'affirmation de deux nouveaux secteurs : la formation professionnelle continue — en particulier en direction des plus défavorisés : jeunes chômeurs, émigrés, laissés pour compte du secteur privé — la communication ensuite, avec la mise en place effective d'un réseau de diffusion multimédias, à partir duquel la Ligue contri-

buera à rompre le mur de la désinformation auquel se heurtent les laïques.

De cette assemblée générale, riche de débats et porteuse d'enseignements pour l'action à venir, nous avons choisi d'extraire quelques citations des remarquables interventions de Pierre Bérégovoy, alors ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, d'André Laignel, député, président de la Commission spéciale de l'Assemblée nationale, et de Georges Davezac, Secrétaire général de la Ligue.

**Pierre Bérégovoy :**

## la laïcité est la condition de la liberté

la formation permanente,  
une impérieuse nécessité

Faut-il redire ce que nous devons à l'école publique dans notre pays ? Le développement de l'instruction pour tous, un égal accès aux connaissances, la concorde garantie durant trois quarts de siècles dans nos communes, l'unité nationale consolidée dans l'attachement à la liberté et l'amour de la Patrie (...)

Dans la politique d'ouverture de l'école, le rôle de votre organisation est considérable. Par vos activités, vous prolongez le rôle des enseignants et de l'école. Vous apportez une expérience pratique. Vous offrez des possibilités de loisirs et d'activités culturelles.

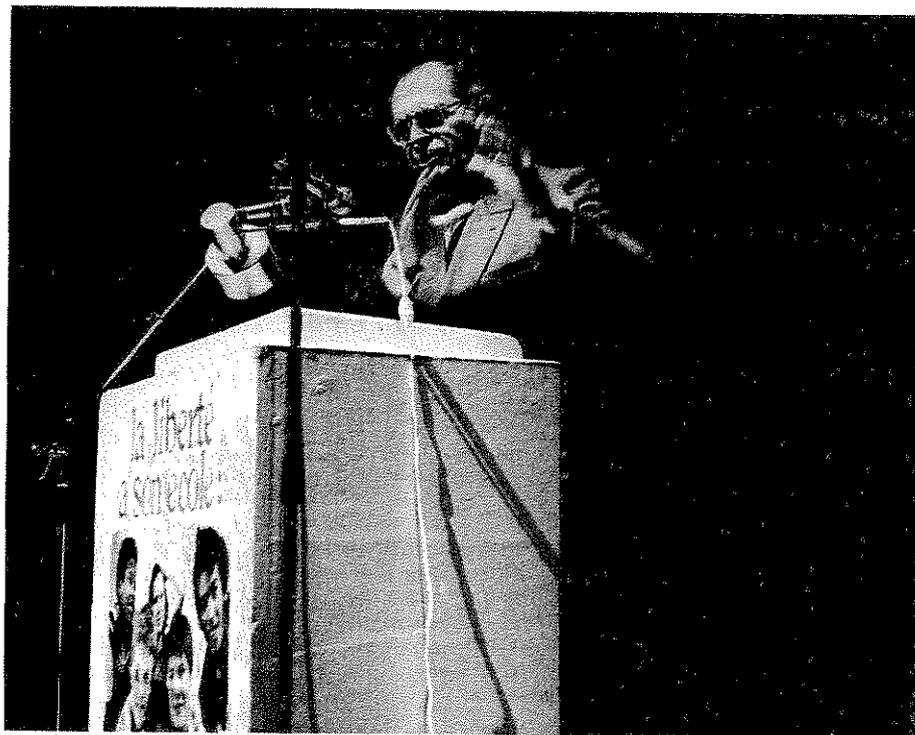
Cette action, vous l'avez étendue au cours de ces dernières années à la formation permanente...

Notre politique, vous le savez, vise à moderniser notre appareil productif pour lui permettre de retrouver sa compétitivité face à la concurrence étrangère, chez nous et hors de nos frontières. Celle-ci exige un double effort de formation, effort de formation initiale et effort de formation permanente. C'est une véritable mobilisation générale qui est devenue nécessaire pour adapter les jeunes et moins jeunes aux technologies nouvelles. Le chômage a d'abord pour cause une croissance économique insuffisante. Mais nous ne pouvons créer des emplois nouveaux dans les années qui viennent si les hommes et les femmes de ce pays ne sont pas préparés à mettre en œuvre ces technologies. Plus que des métiers, c'est un langage nouveau que nous devons transmettre.

### la Ligue dans le combat pour les libertés

La liberté de conscience, la liberté de pensée, la liberté d'expression, l'apprentissage du respect d'autrui et de la tolérance, la recherche de la vérité et de la justice ont toujours été le but de l'école publique (...)

Un esprit libre doit être capable de choisir par lui-même... apte à comprendre et donc à décider sans contrainte. L'éveil des consciences,



pour nous, signifie qu'elles ne soient soumises à aucun endoctrinement. Nous refusons tous les dogmatismes parce que nous respectons toutes les convictions. Telle est la conception que nous avons de l'enseignement et de la formation des esprits. Telle est aussi notre conception de la laïcité. La laïcité est pour nous la condition de la liberté (...)

Mais vous devez aussi être aux avant-postes de la bataille culturelle, du combat démocratique qu'il nous faut mener, sur ce terrain-là aussi. La hargne avec laquelle certaines municipalités, depuis un an, s'en prennent aux activités culturelles doit nous alerter. Derrière la suppression de certains spectacles dans les maisons de la culture, l'interdiction de quelques publications dans les bibliothèques, c'est la bataille de la démocratie qui se livre, c'est la bataille de la liberté qui se poursuit.

Une liberté non organisée, c'est l'anarchie, la loi de la jungle, la loi du plus fort. La liberté de pensée, de s'exprimer, de se réunir, de se rassembler dans le respect des différences, cela s'apprend, pour l'ensemble des citoyens et en particulier pour les enfants, auxquels on doit apprendre à comprendre, à choisir, sans leur impo-

ser par l'endoctrinement leurs choix de demain (...)

Chacun de nous, là où nous sommes, sommes responsables devant les problèmes qui secouent le monde. Nous devons agir pour que les mots, les idées, ne soient plus dévoyés, et promouvoir la liberté pour chacun de choisir la forme de pensée, la conception philosophique, la foi ou la non-croyance, sans pression sur les consciences et en particulier sur celle des plus jeunes.

Il faut que des travaux de la Ligue sorte l'obligation de lutter pour les libertés, lutter contre l'intolérance, le racisme, l'exploitation de l'homme. Les combattants de la laïcité et de la liberté seront toujours au premier rang (...)

La République n'est pas née en un seul jour. Les républicains ont dû mener un long combat. Avec le suffrage universel, l'école laïque gratuite obligatoire a été l'un des fondements de la République. Ce combat, où la Ligue de l'enseignement a toujours pris une part active, est permanent. Nous y serons fidèles, dans l'esprit de concorde et de fraternité qui est le nôtre.

## André Laignel : les droits de l'enfant d'abord

la laïcité, c'est la liberté absolue

La laïcité, ce n'est pas seulement l'école, ce sont toutes les relations de l'État avec les idéologies, avec les religions, avec les Églises, ce qui n'est pas forcément la même chose, c'est la volonté de définir la laïcité telle que nous pouvons, aujourd'hui, la vivre, c'est la volonté surtout de démontrer qu'en toutes choses, la laïcité, c'est d'abord la liberté absolue, cette volonté essentielle d'entendre l'autre sans jamais renoncer à défendre ses propres idées, car il ne faut pas confondre laïcité et indifférence...

La laïcité, c'est aussi, à chaque instant, de s'interroger soi-même, car à force d'interroger les autres, on finirait par oublier de se remettre soi-même en question !

à propos du projet de loi  
« Savary »

Quand j'entends les hurlements, les vociférations, quand je vois les longues processions du privé je me dis : mais, que réclament-ils ? Contre quoi luttent-ils ? Que veulent-ils ? (...)

Ce texte respecte toutes les libertés.

La liberté de créer un établissement ? C'est la loi Falloux, il n'a jamais été question de la remettre en cause.

La liberté pour les parents de mettre leurs enfants dans l'école de leur choix ? François Mitterrand, alors candidat, avait bien précisé, dans ses cent dix propositions : aller vers un grand service public, laïque et unifié, de l'Éducation nationale, par négociation, sans spoliation, et sans monopole. C'étaient les termes mêmes du contrat. C'est respecté.

Et puis nous, nous avons souhaité deux autres libertés :

- la liberté pour les collectivités territoriales de financer ou de refuser de financer. Cette liberté est, pour cette première phase de neuf ans, reconnue dans la loi ;

- la liberté pour les enseignants du privé de choisir leur statut, c'est-à-dire en définitive les conditions de leur indépendance intellectuelle et scientifique.

Ce texte comprend l'affirmation de ces quatre libertés.

Et cependant, nous avons vu des centaines de milliers de femmes et d'hommes défiler au nom des libertés contre ce texte (...) Je dis qu'il y a eu, de la part de ceux qui ont organisé ces manifestations, qu'ils soient des politiques ou des hauts dignitaires de l'Église, une véritable escroquerie morale à avoir fait défiler des centaines de milliers de personnes sur le thème des libertés, alors qu'aucune liberté n'était en cause et qu'eux, ils le savaient !

pluralisme et liberté  
des parents

Mais à propos de pluralisme, puisque c'est au nom du pluralisme qu'ils s'expriment, au nom du droit des parents, je voudrais vous citer deux exemples. Je l'ai fait à la tribune de l'Assemblée nationale et, si vous avez eu l'occasion de le dire ou de l'entendre, pardonnez-moi de me répéter, mais je crois qu'ils sont parlants.

En ce qui concerne le pluralisme, il est un État qui est le modèle du pluralisme en matière d'écoles. Il y a des écoles chrétiennes, des écoles orthodoxes, des écoles sunnites, maronites... bref, j'en oublie. C'est le pays qui a le plus d'écoles appuyées sur les idéologies et les religions. Ce pays, c'est le Liban... Croyez-vous vraiment que le pluralisme ait contribué à l'unité du pays ?

Le deuxième exemple que je voudrais citer concerne la liberté des parents.

Les parents sont déjà libres, dans notre pays, de mettre leurs enfants dans l'école de leur choix. C'est l'obligation d'éducation et non pas l'obligation d'aller dans une école précise qui existe dans notre droit. C'est ainsi que les parents peuvent, demain, s'ils le souhaitent, mettre leurs enfants dans l'école d'une secte... Oh ! Je ne parle pas en l'air, il se trouve que dans mon département, pas loin d'ici, à cent kilomètres, une secte a son siège national, Krishna, qui a écoles maternelles, écoles primaires, et collèges. Ce qui signifie qu'un enfant mis dans cet environnement, y naît, d'abord (puisqu'il est le grand prêtre — je ne sais pas quel est son titre exact — choisit les parents, et c'est de l'eugénisme), mais



en plus sera gardé jusqu'à l'âge minimum d'obligation scolaire, seize ans.

Je me pose une question grave : croyez-vous que des enfants coupés de la vie extérieure, éduqués dans ce type d'établissement — jusqu'à seize ans — soient réadaptables ou adaptables à la vie en société, et ne pensez-vous pas qu'il y a là un cas de non-assistance à enfants en danger ?

préservé d'abord les droits  
de l'enfant

Oui, le pluralisme, nous le voulons aussi, mais nous ne le voulons pas par la ségrégation, nous ne le voulons pas par le rejet des idées des autres. Croyez-vous que l'on forme vraiment l'enfant en essayant de le conformer à l'image des parents ?

Oh, c'est un problème philosophique important que celui de la prolongation de sa propre existence. Certains peuvent trouver la réponse uniquement dans la spiritualité, mais beaucoup de parents trouvent la réponse à leur propre perpétuation à travers leurs enfants, et c'est normal : la notion de lignée, la notion de descendance, la notion de perpétuation est une notion normale.

Mais, est-ce qu'elle doit impliquer le mimétisme, la ressemblance absolue ? Est-ce que l'enfant doit être coulé dans le moule des parents ? Là est la vraie question car, en définitive, beaucoup de ceux qui veulent mettre leur enfant dans des écoles particularistes — au-delà des réponses parfois nécessitées par l'implantation, par la commodité ou par des raisons matérielles — ceux qui le font de manière idéologique, veulent que l'enfant pense comme eux. Est-ce véritablement une idée d'ouverture, de relation avec les autres, de dialogue, d'enrichissement, que la volonté de conformer ses propres enfants à soi-même pour en faire une vivante réplique pour l'avenir ?

Moi, je suis de ceux qui pensent, bien au contraire, que si l'on souhaite que nos enfants nous ressemblent, que si l'on souhaite qu'ils puissent penser comme nous, qu'ils puissent partager les mêmes valeurs, cela ne peut avoir de réalité que si c'est par leur propre réflexion, par leur propre confrontation, que s'ils ont été capables de se forger eux-mêmes leurs convictions.

Ce n'est pas en étant enfermé avec ceux qui pensent comme nous, c'est, au contraire, en allant à la rencontre des autres que l'on se forge ses convictions. Cette rencontre, ce dialogue, cette volonté de compréhension, cette volonté de faire que l'enfant connaisse à la fois toutes les races, toutes les religions, toutes les idéologies, seule l'école publique est capable de l'apporter, car il y a au sein de l'école publique des enseignants qui sont croyants, et d'autres qui ne le sont pas ; parmi ceux qui sont croyants, il y en a de toutes les confessions, et puis il y en a de gauche, et il y en a de droite... sauf à penser, comme parfois la droite le dit, que toute l'école de France serait peuplée uniquement de socialo-marxistes ! Mais, comme je ne crois pas que ce soit la réalité, la vérité de l'école publique, c'est cette confrontation avec des enseignants de toutes provenances, de toutes natures, de toutes religions, de toutes philosophies politiques, et c'est par cette confrontation que l'enfant peut, à son tour, se forger sa propre richesse, sa propre personnalité.

Je crois que c'est en cela que l'idée de rassembler les enfants de notre peuple dans l'école de notre République est une idée fondamentale qu'il conviendra de continuer à faire avancer.

## Georges Davezac : le redressement civique par l'éducation

### le quadruple rôle des Fédérations d'œuvres laïques

Elles sont reconnues comme une véritable fédération d'associations et de regroupements locaux : c'est cela l'essentiel.

Elles sont reconnues aussi comme un des organismes départementaux, le premier, dans de nombreux cas, apte à être l'interlocuteur de l'Administration départementale.

Elles le sont aussi dans leur rôle d'entreprise, compte tenu du développement de leur chiffre d'affaires et de leur capacité d'emploi.

Elles sont, enfin, reconnues par les partenaires concernés, comme lieu de rencontre et de cohésion pour tout ce qui touche à l'action laïque.

### l'enjeu de la formation des adultes

La formation des adultes est un des moyens qui concourent à l'éducation permanente. Dans les dix ans à venir, elle sera sans doute le moyen essentiel. La qualification des hommes est l'enjeu et la tâche immense de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Pour réaliser cette mission, un service public de la formation des adultes est à imaginer, un service public qui soit véritablement l'outil d'une politique démocratique et laïque de l'éducation permanente.

Il ne devra pas nécessairement s'ériger en appareil d'État prolongeant l'appareil d'éducation initiale. Nous le concevons davantage comme un dispositif décentralisé, fédérateur des initiatives publiques et des projets privés mis en œuvre par des organismes agréés et conventionnés par les pouvoirs publics. Les efforts seront ainsi regroupés dans le souci de concrétiser et de renforcer l'efficacité des politiques publiques (locales, départementales, régionales, nationales) de formation d'adultes.

L'enjeu d'une politique publique de formation réside dans la finalité qui lui

est attribuée et dans la structure qui la supporte. Finalités et structures sont indissociables et en relation dialectique.

Notre volonté est animée de la conscience de l'enjeu. Être présent et actif dans les dix ans à venir aussi bien dans les débats que dans les structures qui seront créées et surtout dans l'action : voilà pour les militants de la Ligue la tâche enthousiasmante à laquelle chacun prendra part.

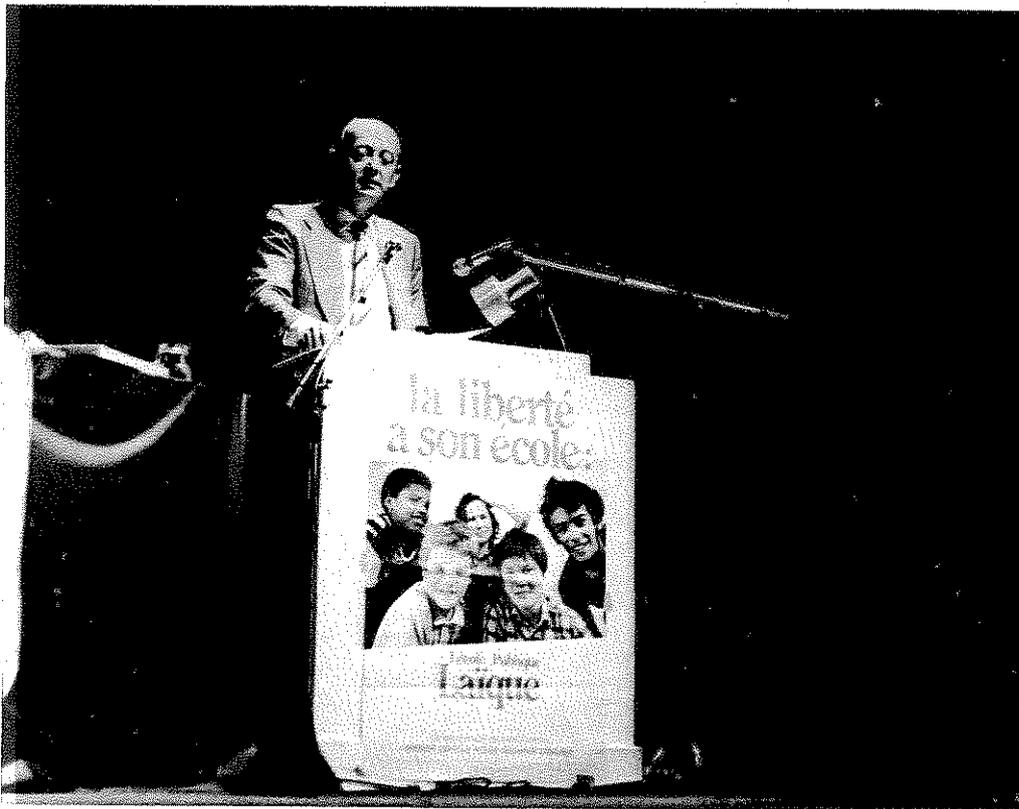
### lutter pour l'école de la réussite

Nous avons à contribuer à la rénovation du système éducatif, que la droite a réussi à geler ; mieux préparer le marché du travail sans sacrifier la formation de base, engager la réforme des collèges et des lycées, ouvrir plus largement l'enseignement sur les sciences et les techniques, participer à la nécessaire mise en valeur des savoirs, réussir la décentralisation, lutter pour l'école de la réussite scolaire : voilà des points sur lesquels il faut très vite témoigner de notre volonté d'avancer. A chacun, là où il est, de mettre en œuvre ce qui lui paraît répondre à cet objectif.

Mais, au-delà, il nous faut exploiter toutes les ouvertures possibles ; le système n'est pas verrouillé, ni pour nos adversaires, ni pour nous. Cela est possible sur le terrain de la défense des libertés : celles des personnels, celles des parents et celles des élèves des établissements privés. Il nous faut aider tous ceux qui sont l'objet de contraintes. Ils nous faut ouvrir des brèches dans la citadelle du privé.

N'hésitons pas non plus, chaque fois que cela sera possible, à créer des associations laïques dans les secteurs où règne, seule, l'école privée. Ne laissons pas à cette dernière, dans ce cas, le monopole supplémentaire du péri et postscolaire.

Il nous faudra, enfin, tout mettre en œuvre pour obtenir au coup par coup la création d'écoles publiques là où les municipalités ont toujours refusé cette création.



## les initiatives de la ligue pour le redressement civique

Nous avons fondé avec la Ligue des Droits de l'Homme, vieille compagne des combats d'hier et d'aujourd'hui, le CIDEM, sigle formé des deux premières lettres des mots civisme et démocratie. Par l'édition de cassettes vidéo, ondes, de matériels multimédia, le CIDEM va tenter de fournir les outils indispensables pour mener à bien l'œuvre indispensable de redressement civique.

Nous allons éditer, et largement diffuser, après la rentrée scolaire, un livre blanc sur les tenants du privé. Nous répondrons point par point, avec des faits et des chiffres, à tous les mensonges de la droite dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la querelle scolaire. Nous répondrons à l'outrance par la vérité. Bien entendu, nous récidiverons. A chaque mensonge, à chaque outrance, nous riposterons. Nous pensons pouvoir compter sur quelques bonnes plumes de ce pays. Nous aurons nous aussi notre club, mais l'horloge en sera réglée sur le méridien de Paris. Et sachez que nous ne nous tromperons pas d'adversaires : même si les écoles privées sont catholiques, même s'il existe des cardinaux en manque de fondamenta-

lisme, nous avons à nos côtés la masse imposante des « cathos de la laïque ».

Si l'anticléricalisme d'hier est mort, il est dommage qu'il y ait toujours des cléricaux.

## la Ligue, une importante entreprise de l'économie sociale

Je veux rappeler qu'au sein de l'économie sociale, la Ligue est partie prenante du développement économique. Nous devons donc la considérer, nous-mêmes, comme une véritable entreprise. En effet, à tous les niveaux du territoire, nous produisons et vendons des services à caractère social, éducatif, touristique, culturel. Sur un certain nombre de ces marchés, nous sommes en concurrence directe avec d'autres entreprises privées ou publiques, mais notre spécificité, en tant qu'association d'économie sociale, apparaît bien dans la nature des produits que nous fabriquons.

Dans la mise en œuvre des projets de développement par les collectivités locales, les acteurs économiques, les associations, notamment les nôtres, peuvent jouer un rôle considérable. Ainsi, elles s'inscriront dans la logique de la planification décentralisée qui

s'organise autour des lois de décentralisation, des transferts de compétence, de la loi de réforme de la planification et des contrats de plan entre l'État et les régions. Il y a là, pour nous, un enjeu considérable, une nouvelle dimension à conquérir dans le développement économique. De nouvelles initiatives sont à prendre sur les terrains des régions et des bassins d'emplois.

## mener le combat idéologique par l'éducation civique

L'arrivée de l'extrême-droite, c'est une affaire grave et je ne crois pas verser dans les excès théoriques et dans l'enflure en disant que nous assistons à une montée des périls qui a de fâcheux relents d'années trente. La faute à quoi, la faute à qui ? Il faudra nous le demander sérieusement, même si nous savons déjà que la crise, à l'évidence, y est pour beaucoup. Mais l'urgence n'est pas dans la recherche des responsabilités, elle est dans la contre-attaque idéologique que nous devons mener. L'avancée des idées à peine renouvelées de celles du fascisme, c'est en partie notre échec. Inutile de s'en prendre d'abord aux autres.

La première chose qui me frappe c'est l'incroyable délire qui fait que le sens des mots se perd, se dilue, dans une sorte de confusion verbale. Les avatars du mot « liberté » — singulier ou pluriel — nous éclairent sur la manière dont les valeurs sont menacées dans la déroute sémantique. Nous avons œuvre civique à faire par reconquête du langage.

L'autre valeur menacée, c'est la laïcité. La coexistence dans une même nation d'opinions de croyances, d'ethnies différentes, suppose l'existence d'un pacte.

La nation française s'est ainsi formée que ce pacte prend appui pour l'essentiel sur l'unité du système éducatif. C'est autour de lui que nous devons réaliser le consensus minimal. Soyons vigilants, mais, attention, ne nous laissons pas aller à dénaturer notre projet même. Contrairement à nos adversaires, nous ne pouvons pas nous permettre l'outrance. Notre seule arme est la vérité. Il n'y a pas de laïcité sans passion de la vérité, sans intransigeance sur la liberté, sans respect des différences. Nous n'avons pas choisi le plus facile.